

Merci de lire attentivement ce document qui explique les limites et les risques de l'épilation laser. Vous devez poser toutes les questions nécessaires pour comprendre parfaitement ce que dit ce document.

Nous vous recommandons de vous soumettre à une consultation médicale comprenant un examen diagnostique des zones de peau à traiter avant toute première prestation d'épilation au laser.

Les soins sont obligatoirement réalisés par un opérateur habilité qui a été formé et a suivi une formation sur la pratique de l'épilation ALPHALINE validée par le médecin référent. Les professionnels ont reçu une formation appropriée sur les conditions d'utilisation en toute sécurité du dispositif.

EFFETS NORMAUX ET ANORMAUX :

Le médecin et/ou l'opérateur rechercheront le meilleur rapport risque/bénéfice et non une absence de risque. Si vous voulez éviter le risque de brûlure, vous ne devez pas faire de l'épilation laser. Un réglage plus agressif est par exemple souvent nécessaire en fin de traitement : le risque de brûlure est alors augmenté.

EFFETS NORMAUX APRÈS SÉANCE :

- Apparition autour de chaque poil d'œdèmes (gonflements) qui persistent quelques heures : c'est une preuve d'efficacité.
- Rougeurs, gênes ou sensibilité de la peau persistantes de 1 à 3 jours.

EFFETS SECONDAIRES FRÉQUENTS ET TRANSITOIRES :

- Sensation de brûlure intense : effet bénin si vousappelez le médecin et si vous suivez scrupuleusement sa prescription pour éviter toutes complications. Ces brûlures courantes soignées sans délai n'entraînent jamais de cicatrice, mais entraîne :
 - des dépigmentations si vous avez la peau claire : elles disparaissent après quelques jours d'exposition solaire.
 - des hyperpigmentations si vous avez la peau mate : elles disparaissent en 6 à 18 mois, rarement plus.
 - des démangeaisons : effet dérangeant qui régresse en quelques jours.
 - des hématomes (bleus) : régressent spontanément. Peuvent traduire un trouble de la coagulation ou la prise d'aspirine.
 - veine qui devient dure, jaunâtre et douloureuse (paraphlébite) : effet considéré comme anodin mais il faudra réduire les doses pour l'éviter. Prévenez le médecin.

EFFETS SECONDAIRES RARES ET PERMANENTS

- Le laser est dangereux pour les yeux : ne retirez jamais vos lunettes ou protections oculaires sans autorisation préalable.
- Cicatrices : nous en observons dans 1 à 2 cas sur 10 000. Elles résultent soit d'une brûlure du second degré profond causée par une erreur humaine, soit de la complication d'une brûlure superficielle mal soignée ou soignée trop tard.

STIMULATIONS PARADOXALES : TRÈS RARES

- Une augmentation de la pilosité est possible sur les zones où le laser est passé et 2 millimètres autour.

Cet effet s'observe plus souvent sur certaines parties du corps (cou et dessous du menton, pommettes, joues, décolleté, bras, épaules et dos chez les hommes), rarement sur d'autres zones. En faisant une épilation laser, vous acceptez ce risque.

Informations générales

Les médicaments, les autres soins, ou examens nécessaires ne sont pas compris dans ce devis. Si la consultation a défini qu'il s'agissait d'un acte esthétique, il n'est pas remboursé par l'assurance maladie, et les médicaments ou arrêts de travail liés à cet acte ne sont pas pris en charge par la sécurité sociale.

Vous pouvez à tout moment déclarer un effet indésirable ou faire un signalement sur le site internet : <https://signalement.social-sante.gouv.fr/>

Résultats attendus

L'épilation ALPHALINE permet de supprimer 80 à 98% des poils sur les zones traitées. La durée du protocole est d'un cycle pilaire (12 à 20 mois suivant les zones). Le nombre de soins se situe entre 5 à 8 séances suivant les zones et l'âge. Les facteurs qui influent le nombre de séances sont : l'âge en début de traitement, la pigmentation de vos poils et de votre peau, le respect de l'espacement optimal des séances, la zone du corps et les cas listés ci-après.

Il existe des causes susceptibles d'augmenter la pilosité sur tout votre corps : arrêt ou prise de certains médicaments, prise de poids importante, changement hormonal, maladie rare, grossesse, moyens de contraception.

Cas particuliers : les zones menton et bas du visage sont des zones où des poils peuvent apparaître toute la vie.

Dans environ 1% des cas, non prévisibles, l'épilation ALPHALINE :

- n'est pas définitive, sans explication connue
- n'est pas efficace, sans explication connue

Limites de l'épilation laser

Les résultats du protocole sur les poils blonds et duvet sont imprévisibles. L'épilation laser est inefficace sur les poils blancs et les vrais poils roux.

Les résultats peuvent être mauvais voire très mauvais :

- en cas de douleur durant la séance qui obligerait à diminuer les paramètres de traitement, de dépassement des délais entre 2 séances, ou lié à un bronzing durant le traitement.
- en cas d'acné tardive (après 20 ans) ou rebelle.
- en cas d'obésité, ou de prise de poids importante.

- en cas d'immaturité du système pilaire (moins de 16 ans chez les femmes, moins de 45ans chez les hommes).
- sur la pilosité du visage.
- sur les zones à risques de stimulation paradoxale.
- en cas de trouble de fertilité, trouble hormonal.
- en cas de prise au long cours de corticoïde ou d'anabolisant.
- en cas d'hyperpilosité congénitale ou ethnique.

Contre-indications de l'épilation laser :

- Pacemaker
- Allaitement depuis moins de 4 mois
- Grossesse
- Exposition récente au soleil et ultraviolets
- La prise de médicaments photo-sensibilisants ou susceptibles d'augmenter la pilosité : Androgènes, Aspirine, Corticoïdes, Dilantin, Ciclosporine, Minoxidil, Psoralène, Isotétrinoïne...
- L'usage de lotions autobronzantes ou d'activateurs de bronzage.
- Si vous avez des maladies, des grains de beauté, une mauvaise circulation sanguine, des précautions peuvent être nécessaires. Il en est de même en cas de diabète, d'épilepsie, de trouble de la coagulation, de troubles de la cicatrisation, de porphyrine cutanée non équilibrée, d'immunosuppression, d'infection générale active, d'herpès, de troubles hormonaux non contrôlés par un endocrinologue.
- Si vous avez moins de 18 ans, l'épilation laser est possible avec une autorisation parentale.

Nous vous recommandons de solliciter l'avis d'un médecin en cas de doute sur la survenue d'une contre-indication au cours d'une prestation d'épilation au laser.

Consignes avant et après séance

Afin de garantir un résultat optimal, les consignes avant et après séance sont les suivantes :

- Respecter l'espacement des séances proposé par l'opérateur.
- Respecter la date de rendez-vous.
- Arrêter l'épilation à la cire, à la pince ou à l'épilateur électrique sur les zones traitées pendant toute la durée du traitement.
- La zone à dépiler doit être rasée (ou «coupée » pour le visage) 1 jour avant la séance.
- La zone doit être parfaitement rasée de sorte que le poil ne dépasse pas de la peau.
- Ne pas raser à sec pour ne pas irriter la peau.
- Ne rien mettre sur la peau des zones traitées le jour de la séance (déodorant, lait, crème...).
- Ne pas utiliser d'huiles essentielles 1 semaine avant la séance.
- Ne pas s'exposer au soleil 4 semaines avant la séance et 72 heures après.
- Ne pas mettre d'activateur de bronzage ou prendre de capsules solaires 1 semaine avant la séance.
- Ne pas prendre de médicaments photo-sensibilisants 1 semaine avant la séance.
- Nous signaler toutes nouvelles prises de médicaments autres que le paracétamol, aspirine, contraceptif lorsqu'un rendez-vous est prévu pendant la prise de médicaments.
- Ne pas prendre de traitements pour la chute de cheveux, cela favoriserait la repousse du poil (levure de bière, gélule, spray...).
- Ne pas raser pendant 3 semaines à 1 mois après la séance afin de surveiller que les poils tombent pendant cette période et qu'aucun poil ne repousse pendant 15 jours environ.
- Ne plus se raser entre les séances après la 5ème séance.
- En cas de rougeur, appliquer de la crème type biafine sur les zones épilées.
- Vous avez l'obligation de porter une protection oculaire appropriée lors des séances d'épilation au laser.

Validité du consentement

En cas de consultation avec un médecin partenaire Alphaline, la validation de la délégation à un opérateur laser est valide pendant une durée de 20 mois, par zone. En cas de question ou cas particuliers, le client a la possibilité de communiquer avec le médecin référent.

Respect, confiance, citoyenneté

Ce contrat est fondé sur la confiance réciproque. L'opérateur et/ou le médecin, conformément au code de déontologie médicale, peut refuser d'effectuer un soin sans avoir à se justifier.

Le respect du personnel et celui des autres patients, ainsi qu'un comportement citoyen sont des obligations : en signant ce devis de consentement, vous acceptez et adhérez sans réserve à ces obligations.

Tout comportement incivique ou susceptible de porter atteinte à la santé des salariés ou à la sérénité des autres patients entraîne l'exclusion temporaire ou définitive des locaux et l'annulation des soins.

Durée de votre engagement

En cas de consultation avec un médecin partenaire Alphaline et, conformément au code de déontologie médicale, vous restez libre de décider à chaque instant de la poursuite ou non de votre traitement, du choix de votre soignant et de votre médecin.

Votre acceptation signifie que vous avez reçu et lu ce devis, que vous avez reçu des explications orales pendant plusieurs minutes, que vous avez posé toutes les questions que vous souhaitez et obtenu des réponses que vous avez comprises.